

Les dinosaures ont marché au Veillon ...



Gilbert Bessonnat, à force de patience et de minutie, a mis au jour au Veillon, l'un des plus beaux gisements d'Europe de traces de pas de dinosaures.

La géologie, c'est un peu comme la loterie: " **Il y en a qui ont du pot, d'autre pas** ", plaisante Gilbert Bessonnat, ingénieur chimiste de formation et amateur très éclairé des sciences de la terre. Ce jour de 1963, à quelques kilomètres des Sables d'Olonne, la chance est avec lui: " **Alors que je réalise une coupe de la falaise du Veillon, je tombe sur des formes que je n'avais jamais vues auparavant. Un échantillon gros comme la main.** " Intrigué par sa découverte, Gilbert Bessonnat consulte d'éminents scientifiques, dont Albert de Lapparent, directeur de l'Institut de géologie de Paris. Ce dernier identifie sans l'ombre d'un doute les traces d'un Batrachopus, petit reptile quadrupède au corps allongé de la famille des dinosaures. La machine à remonter le temps vient de faire un bond de 204 millions d'années.



Les empreintes de pas de dinosaures trouvées par Gilbert Bessonnat dans la carrière du Veillon ont mis en évidence la présence sur le site d'une dizaine d'espèces différentes, Gallators, Eubrontes...

Le 19 mars 1965, des géologues de renom, dont l'abbé de Lapparent et Mireille Ters, spécialiste du littoral vendéen, accompagnent Gilbert Bessonnat sur le site du Veillon, à Talmont. La marée d'équinoxe est propice aux recherches: " **Nous avons sorti des plaques entières** " s'enflamme encore l'ingénieur. D'autre expéditions, au cours des mois, sont tout aussi fructueuses: " **C'est l'un des plus beaux gisements d'Europe.** " Deux ans plus tard, plus d'un millier d'empreintes ont été mises au jour par les scientifiques, relevant la présence d'une dizaine d'espèces. La plupart sont attribuées à des animaux bipèdes comme les Gallators, les Eubrontes ou les Talmontopus.

Mais, rapidement, la nouvelle se répand et attire des visiteurs sans scrupule: " **des aigrefins débarquent avec pelles et pioches et vendent les plaques au mètre carré. Le site est littéralement pillé** ", déplore son inventeur. Certains n'hésitent pas à déboursier plusieurs milliers francs pour encadrer une empreinte de dinosaure au-dessus de leur cheminée. Heureusement, les autorités vont intervenir et l'accès au gisements est réglementé. Désormais, personne ne peut effectuer de prélèvement sans avoir l'autorisation, entre autres, de Gilbert Bessonnat.

Hors Série Ouest France - crédits photos : collection Gilbert Bessonnat ; photo Ouest France

QUITTER